
PARTIE OFFICIELLE

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

{ Archevêché de Québec,
18 mai 1914.

Cher Monsieur,

C'est le 25 mai prochain que sera tenu le Consistoire où notre vénérable Archevêque sera proclamé Cardinal de la Sainte Église Romaine. Ce jour-là, nos esprits et nos cœurs s'en iront vers Rome, emportés par un même élan de joie et de reconnaissance. Au moment solennel où la voix du Souverain Pontife, appelant ceux que son cœur a choisis pour en faire les princes de sa maison, prononcera le nom de Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, notre allégresse éclatera, sincère, profonde, triomphante. Nous éprouverons le besoin de répondre par un vibrant *Deo gratias* à l'appel du Saint-Père, et notre tendre et filiale affection voudra envelopper comme d'un manteau d'honneur et d'amour la personne si vénérée et si chère de notre nouveau Cardinal.

Pour donner une forme sensible à ces sentiments, nous nous efforcerons de les recueillir, de les résumer et de les faire éclater dans deux cablogrammes qui seront envoyés, l'un au Pape, l'autre à Son Éminence, au nom du clergé et des fidèles du diocèse.

Mais on ne voudra pas, sans doute, se contenter de cet hommage unique et commun. Les paroisses, les Communautés, les associations diverses, les particuliers mêmes, tiendront à honneur de faire arriver leur voix jusqu'à Rome, et d'y déposer aux pieds du vénéré Cardinal leurs félicitations et leurs vœux. Il faut que, le 25 mai, parmi les acclamations qui retentiront autour des nouveaux Cardinaux, celles de l'Église de Québec ne soient ni les moins nombreuses, ni les moins vibrantes.

Les cablogrammes devront être envoyés le 24 mai, après midi, et être adressés comme suit : « Cardinal Bégin, Collège Canadien, Rome. »

Je vous rappelle que le dimanche 31 mai, en la fête de la Pentecôte, un *Te Deum* solennel doit être chanté dans toutes les